



INTERVENTION DU CONSUEL : Les nouveautés réglementaires – Loi ALUR

Mardi 13 mars 2018

18h00-20h00 MONTCEAU LES MINES

**Maison de Quartier Bois du Verne
1er étage, 19 rue Anatole France
71300 MONTCEAU-LES-MINES**



Des textes de plus en plus nombreux ! De nouvelles obligations de diagnostics en cas de contrat de location ! Informez-vous pour pouvoir répondre aux clients et leur proposer vos services !

Plein de raisons de venir ▼

- Comprendre le fonctionnement du CONSUEL : mieux informés que vos concurrents cela peut faire la différence auprès de la clientèle !
- Les nouvelles obligations liées à la « loi ALUR » : des chantiers en plus pour vous ! La loi ALUR instaure de nouveaux documents devant compléter le dossier de diagnostic technique en cas de contrat de location, dont un état de l'installation intérieure d'électricité de plus de 15 ans à compter du 1^{er} juillet 2017 ou du 1^{er} janvier 2018 selon les cas.
- Vos obligations fondamentales en matière de devis et factures : évitez les sanctions de la répression des fraudes (DDPP) ! Notre Kit de survie avec tous les modèles vous sera remis.

Le Directeur Technique et Qualité, Cyril AMIZET et l'inspecteur-formateur, Stéphane LAISSU du CONSUEL répondront à toutes vos questions !



Nous vous attendons nombreux !

Toni SPINAZZE
Pdt CAPEB 71

Denis LOREAU
Pdt Union des Electriciens CAPEB 71

BULLETIN - RÉPONSE (à retourner avant le 12 mars 2018)

> Merci de nous retourner ce bulletin pour vous inscrire par courrier, par email : capeb71@capeb71.fr ou par fax : 03.85.90.97.79

M. et/ou Mme

- Oui**, je participerai à la soirée Consuel le 13/03/2018 / Nb de personnes :
- Non, je ne participerai pas.

Cachet ou coordonnées de l'entreprise
(Utile si besoin de vous recontacter)